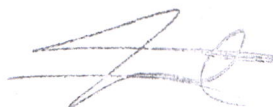


Département : VENDEE
Arrondissement : FONTENAY LE COMTE



Envoyé en préfecture le 28/12/2020
Reçu en préfecture le 28/12/2020
Affiché le 28/12/2020
ID : 085-258500446-20201216-2020_78_CS-DE



COMITÉ SYNDICAL

Extrait du REGISTRE des DÉLIBÉRATIONS

Membres		L'an deux mille vingt, le seize décembre à dix-huit heures trente,
En exercice :	21	le Comité Syndical s'est réuni à la Communauté de Communes Pays de Fontenay-Vendée,
Présents :	17	en session ordinaire,
Pouvoirs :	2	sous la Présidence de M. Stéphane GUILLON, Président,
Votants :	19	convocation adressée par M. le Président le 11 décembre 2020.

Présents : Mmes MM. Stéphane GUILLON, Président, Stéphane BOUILLAUD, 1^{er} Vice-Président, Lionel PAGEAUD, 2^{ème} Vice-Président, Gilles BOUTEILLER, membre du Bureau, Laurent DUPAS, membre du Bureau, Catherine MASSON-SOULARD, membre du Bureau, Sébastien ROY, membre du Bureau, Jean-Marie ARNAUDEAU, Yves-Marie BOUCHER, Nicolas CELLIER, Jean-Claude CHEVALLIER, Philippe DELAHAYE, Jean-Jacques DURAND, Georges MERCIER, Daniel RIDEAUD, Jean-Paul RIVIÈRE, Marc TUDEAU.

Était absent et avait donné pouvoir : Mme MM. Joël BOBINEAU à Jean-Marie ARNAUDEAU, Anne HUETZ à Stéphane GUILLON.

Étaient absents excusés : MM. Gérard GUIGNARD, Francis RIVIÈRE.

Secrétaire de séance : M. Philippe DELAHAYE.

n° 2020-78-CS	VOTE DES TARIFS 2021 DE LA REDEVANCE INCITATIVE POUR LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS
---------------	---

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.2333-76,

Vu les Statuts du Sycodem,

Vu la délibération instaurant la redevance incitative,

Considérant le règlement de facturation de la redevance incitative de Sycodem,

Considérant le travail de la Commission de Gestion qui s'est réunie le 12 novembre 2020 pour réviser la grille tarifaire,